



## Info Retraités



Suite au confinement général, toutes les équipes du CSEC sont opérationnelles à distance afin de garantir le maintien des activités.

- >
- > Sans interruption, vous continuerez à bénéficier de toutes vos prestations ASC.
- >
- > **Jusqu'à la fin du confinement**, la permanence téléphonique comme le courrier postal sont remplacés par l'utilisation exclusive des courriels pour répondre à l'ensemble de vos demandes aux heures de bureau.
- >
- > Pour toutes vos demandes, écrivez à l'adresse suivante :

[retraites.accueil@csec-orange.fr](mailto:retraites.accueil@csec-orange.fr)

